

**Ministry of Heritage,
Sport, Tourism and
Culture Industries**

Minister

6th Floor
438 University Avenue
Toronto, ON M7A 2R9

**Ministère des Industries du
patrimoine, du sport, du
tourisme et de la culture**

Ministre

6^e étage
438, avenue University
Toronto (Ontario) M7A 2R9



Le 24 janvier 2022

Monsieur John Carmichael
Président
Centre des sciences de l'Ontario
770, chemin Don Mills
Toronto (Ontario) M3C 1T3

Lettre de mandat de 2022-2023

Monsieur le président,

Je vous remercie d'avoir accepté le rôle de président du conseil d'administration du Centre Centennial des sciences et de la technologie, qui exerce ses activités sous le nom de Centre des sciences de l'Ontario. Le travail de votre équipe contribue à l'atteinte de résultats spectaculaires en Ontario, de deux manières, en reflétant notre riche tissu culturel et en favorisant notre réussite économique.

Comme j'aime à le dire, l'Ontario vous propose de découvrir le monde dans une seule province. Le Centre des sciences de l'Ontario est un établissement culturel de classe mondiale qui facilite notre travail au ministère, celui de mettre en valeur l'Ontario et d'attirer les visiteurs. L'important travail que vous accomplissez procure aux résidents comme aux visiteurs des occasions vraiment uniques d'explorer et de découvrir notre province.

Je salue la réussite de vos programmes d'accès communautaire, qui permettent aux élèves et aux familles de visiter le Centre sans frais. Je vous encourage à poursuivre votre collaboration avec vos partenaires afin de répondre aux besoins de vos communautés et de remplir votre mandat.

Au moment d'établir vos objectifs opérationnels, vos objectifs de rendement et vos autres activités pour l'année à venir, je vous invite à tenir compte d'un certain nombre de priorités gouvernementales clés.

Les secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture ont été les premiers touchés par la triple menace d'une crise sanitaire, d'une crise économique et d'une crise sociale qu'a entraînée la COVID-19. Les répercussions sur les organismes du ministère et leurs activités ont été dévastatrices. Ensemble, nous avons travaillé à protéger et à soutenir nos secteurs. Nous avons renforcé les travaux du Comité ontarien de l'emploi et de la relance et mis en lumière les défis que doivent relever nos secteurs devant le Comité permanent des finances et des affaires économiques. Nos efforts conjoints aideront à éclairer la prochaine phase du plan du gouvernement pour relancer l'économie de manière responsable.

En décembre 2020, mon ministère a publié le document intitulé *Réengager les Ontariens : le retour d'un chef de file mondial*, un livre blanc qui traite des stratégies à moyen et à long terme pour la relance des secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. Après la publication de ce livre, nous avons organisé des tables rondes avec vous et le directeur général de votre organisme en avril et en octobre 2021 afin de discuter des démarches de collaboration menées par votre organisme en soutien de la relance. J'ai été heureuse d'entendre parler de vos réussites et de vos plans, et d'explorer les possibilités de travailler davantage avec les autres organismes et attractions associés.

J'ai également mis sur pied un groupe de travail ministériel sur la relance économique du tourisme en vue de fournir des conseils pratiques sur les stratégies, les tactiques et les approches que le gouvernement devrait envisager pour soutenir la relance économique de l'industrie touristique en Ontario. Nous devons être prêts à accueillir à nouveau le monde dans notre province, et nous le serons.

Nous vous invitons à collaborer avec le directeur général de votre organisme en tant que membre du gouvernement de l'Ontario, afin d'agir dans le meilleur intérêt des Ontariennes et des Ontariens en étant efficient et efficace, et en procurant de la valeur aux contribuables. L'objectif premier de notre gouvernement est de protéger chaque vie et chaque emploi qu'il peut. Impossible d'avoir une économie saine si les citoyens ne sont pas en bonne santé. Il vous incombe à vous, en tant que président d'un organisme provincial, et au conseil d'administration du Centre des sciences de l'Ontario d'établir les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de l'organisme dans le cadre de son mandat; la directrice générale de l'organisme est, quant à elle, chargée du fonctionnement quotidien de l'organisme, notamment des questions financières, analytiques et administratives, ainsi que de la direction et de la gestion de ses ressources humaines. Cela comprend ce qui suit.

1. Gestion de la compétitivité, de la durabilité et des dépenses :

- fonctionner dans les limites des fonds versés à votre organisme;
- déterminer et rechercher des occasions de générer des revenus, d'adopter des pratiques novatrices et d'améliorer la viabilité des programmes;
- se conformer aux orientations applicables en matière de centralisation de la chaîne d'approvisionnement et aux mesures provisoires en immobilier pour l'espace occupé par les bureaux de l'organisme;
- exploiter et atteindre les résultats de référence concernant les stratégies et les directives en matière de rémunération;
- collaborer avec le ministère s'il y a lieu, pour faire avancer le *plan d'action Faire progresser l'Ontario*.

2. Transparence et responsabilisation :

- se conformer aux directives et politiques gouvernementales applicables, et veiller à la transparence et à la responsabilisation dans les rapports;
- se conformer aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, aux normes et pratiques comptables et au cadre éthique de la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario*, et répondre aux conclusions de la vérification, s'il y a lieu;
- déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil dans la gouvernance et la responsabilisation de l'organisme.

3. Gestion du risque :

- élaborer et mettre en œuvre un processus efficace visant à déterminer, évaluer et atténuer les risques, notamment planifier en prévision de situations d'urgence sanitaire et autres, y compris la COVID-19, et y réagir;
- élaborer un plan de continuité des activités qui détermine les services et le personnel cruciaux ou essentiels.

4. **Gestion de la main-d'œuvre :**

- optimiser votre capacité organisationnelle à soutenir la meilleure prestation de services publics possible;
- moderniser et redéployer les ressources vers les secteurs prioritaires au moment ou à l'endroit où elles sont nécessaires.

5. **Collecte de données :**

- améliorer la manière dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, l'échange de renseignements et la production de rapports, notamment en exploitant les solutions de données disponibles ou nouvelles pour éclairer les rapports axés sur les résultats et améliorer la prestation de services;
- favoriser la transparence et la confidentialité exigées pour le travail et l'échange de données avec le ministère, s'il y a lieu.

6. **Prestation numérique et service à la clientèle :**

- explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne et continuer à respecter et à dépasser les normes de service à la clientèle pendant la transition;
- adopter des approches numériques, telles que la recherche sur les utilisateurs, le développement agile et la gestion de produits.

7. **Diversité et inclusion :**

- mettre au point et encourager des initiatives en matière de diversité et d'inclusion afin de favoriser un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié;
- faire preuve de leadership en faveur d'un milieu inclusif et exempt de harcèlement;
- adopter une démarche de mobilisation pour l'inclusion afin que toutes les voix soient entendues pour éclairer les politiques et la prise de décisions.

8. **Relance après la COVID-19 :**

- déterminer et suivre les méthodes de prestation de services (numériques ou autres) qui ont évolué depuis le début de la COVID-19;
- soutenir les efforts de relance après la pandémie de COVID-19.

Je sais que le Centre des sciences de l'Ontario joue un rôle important dans la promotion de l'enseignement et des carrières en STiM (science, technologie, ingénierie et mathématiques), une priorité pour le gouvernement. Je vous encourage à continuer à tenir vos engagements en matière d'apprentissage au 21^e siècle et d'innovation chez les jeunes, en retenant leur attention et en stimulant leur enthousiasme envers l'acquisition des compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi et qui leur serviront toute leur vie. Je souhaite également que vous continuiez à chercher des occasions de collaborer avec Science Nord à l'élaboration et à la commercialisation de programmes et d'expositions faits en Ontario et destinés à l'exportation. En outre, veuillez continuer à tirer parti de plus de 50 ans de programmation scientifique, à explorer les possibilités dans le cadre du réaménagement de la Place de l'Ontario, et à attirer en toute sécurité de nouveaux publics, à augmenter les revenus, à exploiter un contenu numérique innovant et à stimuler le tourisme. Je vous invite à travailler en collaboration avec vos partenaires, votre organisme touristique régional, les autres agences et attractions du ministère et les autres agences et ministères du gouvernement de l'Ontario, s'il y a lieu.

Le gouvernement poursuit son initiative de réduction des formalités administratives et du fardeau réglementaire afin de réduire le coût de la conformité aux règlements ainsi que le nombre d'exigences en matière de conformité aux règlements, y compris les formalités administratives, pour les entreprises ontariennes. Cela correspond à la demande que j'ai formulée à des tables rondes organisées avec vous et le directeur général de votre organisme au début de l'année dernière, de soumettre des suggestions de modifications législatives et réglementaires qui

pourraient contribuer à alléger le fardeau qui pèse sur les activités de votre organisme. Le personnel de mon ministère pourrait communiquer avec vous pour soutenir ces initiatives.

Je salue le rôle que vous jouez dans l'exploitation d'un centre des sciences, dans la mise en œuvre d'un programme d'enseignement des sciences et des technologies et de leur relation avec la société, dans la stimulation de l'intérêt du public pour les sciences et dans la collecte, la fabrication, la commercialisation et la vente d'objets et d'expositions. Je souhaite que votre organisme continue de veiller à effectuer ce travail important dans le respect des priorités du gouvernement. Veuillez continuer à tenir mon ministère au courant de vos principales activités et initiatives, comme il est décrit dans votre protocole d'entente. Veuillez notamment vous assurer d'informer le personnel du ministère de toutes les activités ou difficultés prévues, dont les questions litigieuses, les stratégies de communication publique et les publications, ainsi que les consultations et discussions avec les intervenants et autres. Je souhaite également que vous continuiez à tenir mon ministère au courant des efforts de votre organisme pour planifier la relance alors que vous mettez en œuvre des stratégies pour maintenir ses activités. À l'avenir, il sera important de continuer à travailler en étroite collaboration, notamment en adoptant une approche coordonnée en matière de communications, afin que nous soyons prêts à accueillir de nouveau le monde entier dans notre province lorsque nous pourrons le faire en toute sécurité.

À cet égard, je vous demande, ainsi qu'à votre conseil d'administration, de garder à l'esprit ce qui suit :

- Je reconnais que le Centre des sciences de l'Ontario maintient ses activités conformément à la *Loi sur le centre Centennial des sciences et de la technologie*, et que ses activités sont sous le contrôle de son conseil d'administration.
- Le Centre des sciences de l'Ontario n'est toutefois pas indépendant du gouvernement :
 - Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme l'ensemble des membres du conseil, et désigne le président et le vice-président.
 - Le Conseil me rend des comptes à moi, en tant que ministre.
 - La capacité du conseil à adopter des règlements est assujettie à mon approbation en tant que ministre.
 - Le Centre des sciences de l'Ontario doit respecter la Directive concernant les organismes et les nominations susmentionnée, qui fait référence à plusieurs reprises à la responsabilité : la responsabilité du conseil d'administration de l'organisme (par l'intermédiaire de son président) envers un ministre ; la responsabilité de l'organisme lui-même envers le gouvernement par l'intermédiaire de son ministre; la responsabilité du ministre pour chaque organisme provincial, laquelle ne peut être déléguée; l'exigence d'un protocole d'entente qui reflète le cadre de responsabilisation et la responsabilité du ministre envers le Cabinet et l'Assemblée législative, qui représentent le public. La transparence est essentielle, envers le public et entre moi-même et vous-même au nom du conseil.
- Le protocole d'entente que votre prédécesseur et moi avons signé en 2020 vise notamment à établir les liens de responsabilisation entre moi-même, en tant que ministre, et vous-même au nom du Centre des sciences de l'Ontario. Ces liens sont notamment les suivants :
 - Le conseil reconnaît que l'organisme doit répondre de l'exécution de son mandat devant l'Assemblée législative, par l'intermédiaire de moi-même à titre de ministre.

- L'obligation de reddition de comptes est un principe fondamental qui doit être observé dans le cadre de la gestion, de l'administration et des activités du Centre des sciences de l'Ontario.
- Le conseil d'administration reconnaît qu'il est responsable devant moi, par votre intermédiaire, de la gouvernance et de la surveillance du Centre.
- Le Centre des sciences de l'Ontario et mon ministère ont le devoir de travailler ensemble de manière mutuellement respectueuse. Nous convenons d'éviter la duplication des services dans la mesure du possible.
- Outre les obligations de responsabilisation, le protocole d'entente traite également d'autres responsabilités, notamment :
 - ma responsabilité de faire rapport et de répondre à l'Assemblée législative des activités du Centre des sciences de l'Ontario;
 - ma responsabilité, au besoin et comme il convient, de prendre des mesures ou d'ordonner l'adoption de mesures correctives concernant l'administration ou les activités du Centre des sciences de l'Ontario;
 - vous tenir au courant des priorités et des orientations stratégiques générales du gouvernement à l'égard du Centre des sciences de l'Ontario;
 - ma responsabilité de cerner dans cette lettre les attentes de haut niveau, les engagements clés et les priorités de rendement pour le Centre des sciences de l'Ontario;
 - ma responsabilité de recommander aux organismes centraux tout financement provincial à accorder au Centre des sciences de l'Ontario;
 - votre responsabilité d'obtenir de moi des orientations stratégiques pour le Centre des sciences de l'Ontario;
 - votre responsabilité de communiquer avec moi en temps opportun concernant toute question ou activité qui peut me concerner ou dont on peut raisonnablement penser qu'elle me concerne.
- Le protocole d'entente confirme également que vous et moi reconnaissons que l'échange en temps opportun de renseignements sur les activités et l'administration du Centre des sciences de l'Ontario est essentiel pour que je puisse m'acquitter de mes responsabilités en matière de rapports et de réponses à l'Assemblée législative sur les affaires du Centre.
- Ce qui précède n'est qu'un exemple des obligations et responsabilités figurant dans le protocole d'entente. Je recommande à votre directrice générale et à chaque membre du conseil de revoir régulièrement le protocole d'entente dans son intégralité.

Alors que le monde sort doucement de la pandémie de COVID-19 et que les restrictions mondiales sur les voyages continuent de s'assouplir, l'Ontario doit s'assurer qu'il est prêt à faire face à la concurrence au Canada et dans le monde entier en favorisant le développement économique grâce à une relance vigoureuse des secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. En unissant nos efforts, nous avons la possibilité de générer, une fois de plus, des milliards de dollars d'activité économique et de créer des milliers d'emplois. Notre travail soutient cet impressionnant double résultat – une forte croissance économique et un tissu culturel résilient qui reflète la diversité et la force des communautés de l'Ontario. En tant que ministre responsable de cet important ensemble d'industries, je suis consciente qu'il y a beaucoup de travail à faire

pour relancer notre économie et faire en sorte que l'Ontario demeure une puissance économique.

Je sais qu'avec l'aide du Centre des sciences de l'Ontario, nous réussirons.

Salutations cordiales,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Lisa".

Lisa MacLeod

Ministre des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture

c.c. : Dr Paul Kortenaar, directeur général, Centre des sciences de l'Ontario
Sarah Harrison, sous-ministre, Patrimoine, Sport, Tourisme et Industries culturelles
Sarah McQuarrie, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les organismes
et de la responsabilisation, ministère des Industries du patrimoine, du sport, du
tourisme et de la culture